

SOCIÉTÉ DU DJEBEL-OUDIBA (TUNISIE)



Coll. Peter Seidel

S.A. DES MINES DE PLOMB ET DE ZINC DU DJEBEL-OUDIBA (TUNISIE)
constituée définitivement suivant deux délibérations des assemblées générales
des 16 et 26 février 1924. Statuts déposés au rang des minutes du vice-consulat de
France à Tunis le 15 février 1924

PROTECTORAT FRANÇAIS
RÉGENCE DE TUNISIE
AN A T.

Capital social : 2.000.000 fr.
divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune

Capital porté à 2.600.000 fr. par décision
de l'assemblée générale extraordinaire
du 31 octobre 1924

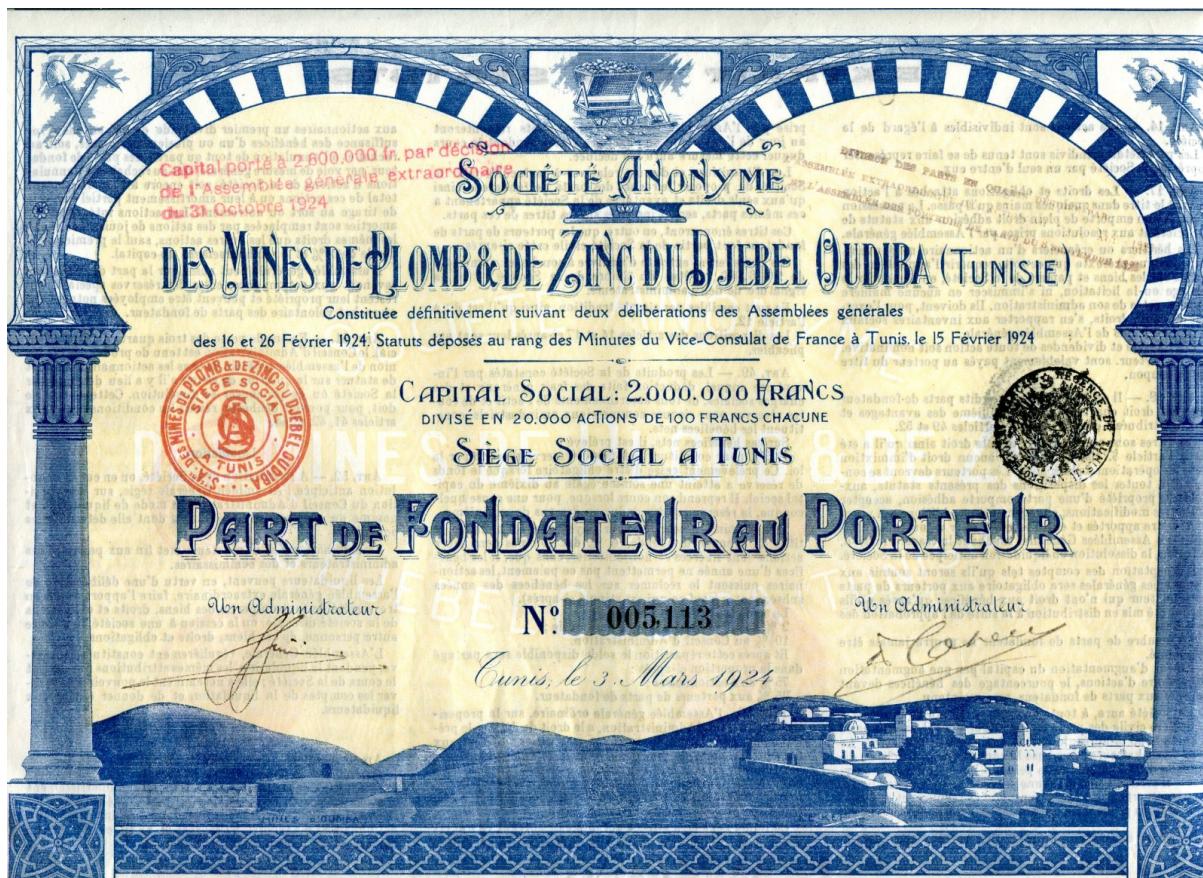
Siège social à Tunis

ACTION DE CENT FRANC AU PORTEUR
 Entièrement libérée
 Un administrateur : G. Guérin
 Un administrateur : D. Cohen
 Tunis, le 3 mars 1924.

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE en 1923
 par C. D.
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 mars 1924)

III. — Mines de plomb, zinc et cuivre (1923)

	Plomb	Zinc	Cuivre	Totaux
Oudiba	11	—	—	11
Totaux	36.375	12.000	353	48.728



[Coll. Peter Seidel](#)
 PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Capital porté à 2.600.000 fr. par décision
de l'assemblée générale extraordinaire
du 31 octobre 1924

Le zinc
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mai 1925)

La Tunisie a expédié 1.354 tonnes de minerais de zinc au cours de mars. Pour répondre à certaines questions qui nous ont été posées, nous devons ajouter ici qu'en dépit des communiqués parus dans la presse financière, on n'a enregistré aucune expédition des mines du Djebel-Oudiba, au cours de ce premier trimestre. Il est certain qu'elles n'auront pas lieu avant que la laverie lie soit en état de fonctionner, ce qui ne saurait être immédiat.

(*L'Afrique du Nord illustrée*, 5 septembre 1925)

On recherche Djebel-Oudiba à 80 fr., escomptant déjà les changements survenus récemment dans la direction de cette société.

UN APPEL À LA PRUDENCE
Djebel-Oudiba
(*Le Journal des finances*, 26 février 1926)

Cette société, créée en 1924, a pour objet d'exploiter des mines de plomb et de zinc dans le district de Kef, en Tunisie. Le capital est de 2.600.000. fr., représenté par 26.000 actions de 100 fr. ; il existe, en outre 6.000 parts de fondateur ayant droit à 25 % des bénéfices.

D'après le rapport de M. Joseph Chacornac, ingénieur de l'École des mines de Paris, établi en fin 1921, le gisement présentait, au point de vue minier, des ressources intéressantes justifiant une mise en exploitation. Ce n'est cependant que vers le début de 1925 que l'entreprise a commencé à faire parler d'elle en même temps qu'on commençait à écouler ses titres dans le public.

Bientôt, l'objet d'un marché hors cote, ils ont bénéficié, jusqu'à ces derniers mois, d'un mouvement de hausse sensible ; les parts, notamment, lurent élevées jusqu'aux environs de 320 fr. ; cependant, on ne savait rien de la marche de l'entreprise ; on n'était même pas très sûr qu'elle fût officiellement propriétaire de ses gisements ; fin 1924, le *Capitaliste algérien* signalait que les mines de Djebel-Oudiba n'étaient pas concédées, ce dont il s'étonnait, car, écrivait alors notre confrère, « cette formalité aurait dû être accomplie avant l'appel à l'épargne publique, et si elle n'a pas été faite, on doit s'en montrer très surpris, car, d'après l'évaluation du tonnage de minerais que l'on dit avoir reconnu, les promoteurs de l'affaire auraient certainement obtenu la concession et, s'ils ne l'ont pas, le public est en droit de douter de la sincérité absolue des déclarations qui sont publiées par la presse ».

Depuis lors, à notre connaissance du moins — et si nous nous trompons, nous sommes prêts à rectifier —, aucune modification n'est intervenue dans cette situation. Par contre, le conseil d'administration, ému de la spéculation à laquelle donnaient lieu les titres, a vigoureusement mis en garde leurs acheteurs contre des déceptions éventuelles.

Cet appel à la prudence a différé de forme et accuse plus ou moins d'énergie. Question d'opportunité sans doute ; il est quelquefois ennuyeux de se dégager trop nettement.

Pour nous, nous ne retiendrons que le plus net qui ait été publié ; le voici :

« Le conseil d'administration de la société, constatant que les avis qu'il a fait insérer dans plusieurs journaux pour mettre le public en garde sont restés sans aucun effet et, qu'au contraire, malgré l'intervention qui s'est produite, on continue à propager des nouvelles fantaisistes, renouvelle et confirme ses déclarations antérieures.

Répondant par la voie du journal aux nombreuses demandes de renseignements, qui lui parviennent, il déclare à nouveau :

Qu'il n'a jamais été question, et qu'il ne peut être question, d'augmentation du capital de la société, à un moment où rien ne la justifierait ;

2° Que la Société Oudiba n'a pris aucun intérêt dans d'autres affaires de plomb ou de zinc ;

3° Qu'aucune tractation n'a jamais existé pour le rachat de l'affaire par un autre groupe.

Le conseil d'administration ajoute :

4° Que la Société Oudiba n'exploite que depuis mi-mai 1925 et que son premier exercice social finit le 31 décembre 1925 ;

5° Que les travaux de développement exigeant une bonne partie des sommes rendues disponibles par suite des ventes de mineraux, il est impossible, même pour le conseil, de faire des pronostics pour l'exercice 1926 ;

6° Qu'en dehors des intérêts statutaires à payer aux actions, il y a lieu de penser qu'il y aura d'importants amortissements à faire et que, par conséquent, et malgré la baisse si fâcheuse du franc, il est impossible matériellement de ne pas protester contre tous bruits tendancieux relatifs à la marche de l'affaire. »

Il est, difficile d'être plus net. Quelques machiavels penseront peut-être que certains groupes n'hésitent pas quelquefois à influencer un marché pour être en mesure, ensuite, de ramasser le papier à bon compte. En vérité, c'est une manœuvre qui n'est pas aussi courante qu'on pourrait le penser. Le conseil d'administration de Djebel-Oudiba paraît de bonne foi ; il s'est sans doute étonné du prix excessif auquel on a tenté d'écouler, après un premier essai plus ou moins fructueux au début de 1925, les actions et les parts.

Bien que sa manifestation ait eu pour les derniers acheteurs des conséquences fort pénibles, puisque les cours des prix se sont affaissés jusqu'à 175, on doit plutôt l'en féliciter. En tout cas, la leçon ne devrait pas être perdue.

La production des mines tunisiennes en 1925
par C.D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1926)

	1925	1925	1924	1924
	plomb	zinc	plomb	zinc
Djebel-Oudiba	626	—	—	—
Divers	644	1.481	1.311	125

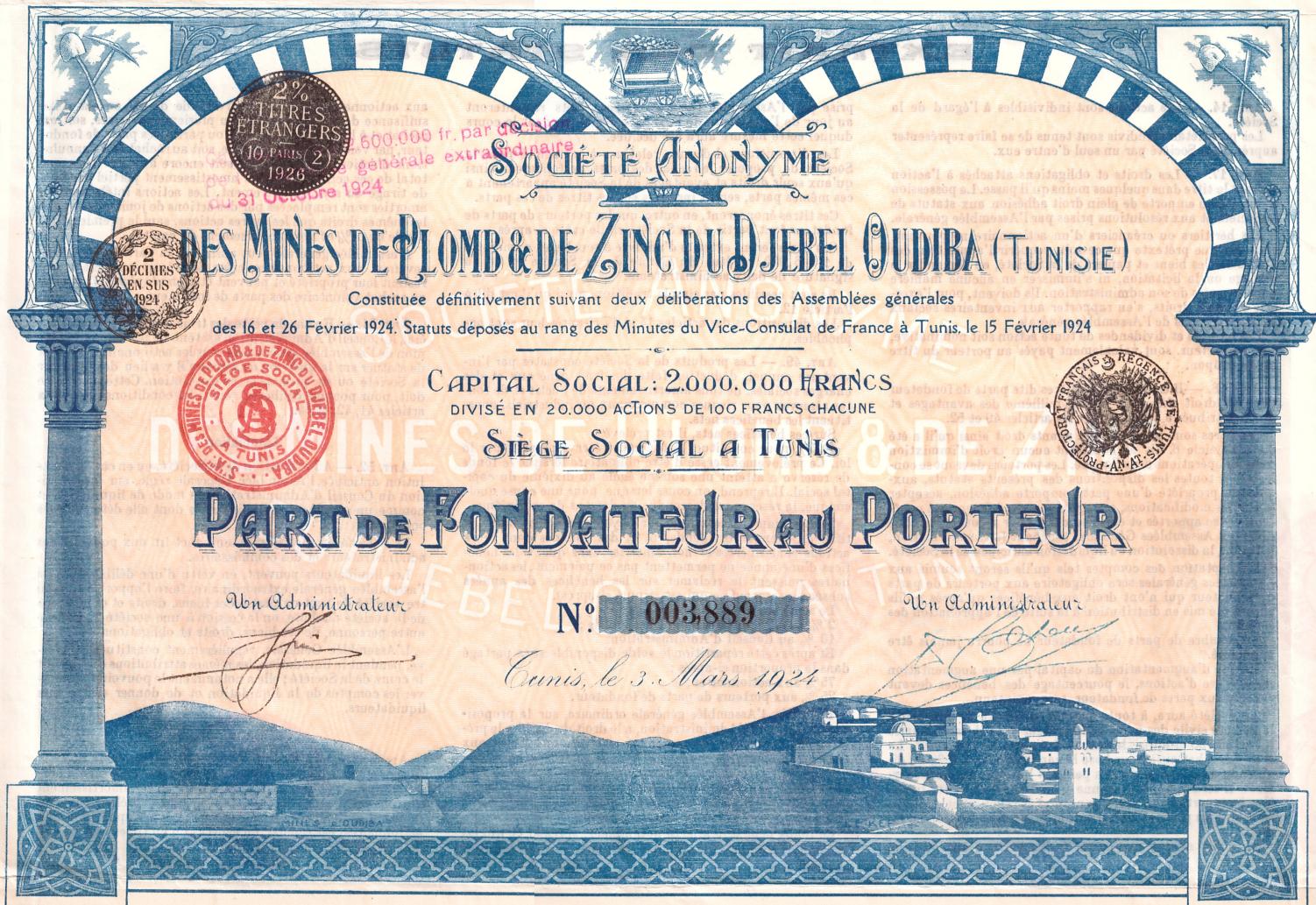
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1928)

	Plomb	Zinc	Pauvres	Totaux
1927	37.164	17.026	1.492	55 682
Djebel-Oudiba	120	—	—	120



Coll. Peter Seidel

Action 1924 avec médallons « 2 % titres étrangers 1926 »



Coll. Jacques Bobée

Part de fondateur 1924 avec médailles « 2 décimes en sus 1924 » « 2 % titres étrangers 1926 »

S.A. DES MINES DE PLOMB ET DE ZINC DU DJEBEL-OUDIBA (TUNISIE)

S.A. frse au capital de 2,6 MF.

Siège social : Tunis, 24, av. Roustan.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 244-245)

Conseil d'administration

composé de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 250 actions.

COHEN (D.-H.), 17, av. Émile-Deschanel, Paris
COULON (L.), 7, r. de Russie, Tunis

GUÉRIN (G.), 33, r. Vivienne, Paris
ABRIBAT (J.) à Tunis
ENRIQUEZ (G.), 34, r. Lanquier, Paris.

Commissaires aux comptes
PRADIER (G.), 86, bd Diderot, Paris.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (en fr.)

ACTIF	
Permis de recherches et d'exploitation	420.000 00
Travaux miniers souterrains	438.500 00
FRais de premier établissement	291.053 12
Immeubles industriels	641.512 38
Bâtiments d'habitation	170.411 65
Routes et sentiers	19.282 75
Matériel industriel	609.728 62
Mobilier	10.336 15
Magasin	20.356 31
Contentieux et débiteurs divers	2.292 60
Dépôts et cautionnements	25 00
Minerais à enrichir	176.889 18
Débiteurs divers	104.630 55
Minerais marchands	5.615 18
Caisse et banques	316.148 12
Total	<u>3.226.781 61</u>
PASSIF	
Capital	2.600.000 00
Primes à l'émission	63.775 00
Créditeurs divers	396.745 68
Fournisseurs	89.813 30
Divers à payer	72.030 05
Résultat de l'exercice	4.417 58
Total	<u>3.226.781 61</u>

COUP D'ACCORDEON
NOUVEAU CONSEIL

TUNISIE
Société du Djebel-Oudiba
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1928)

Cette société, qui exploite une petite mine de plomb en Tunisie, convoque ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour leur proposer de réduire le capital, qui est de 2.600.000 fr., pour l'augmenter ensuite.

Société des mines de plomb et de zinc du Djebel-Oudiba
(*Le Courier maritime nord-africain*, 17 décembre 1928)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 5 décembre, a approuvé la réduction du capital de 2.600.000 francs à 650.000 francs et la réaugmentation à 1.300.000 francs par création de 6.500 actions de priorité.

Les parts ont été divisées en quarts et un nouveau conseil a été nommé.

Société des mines de plomb et de zinc de Djebel-Oudiba
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1928)

Une assemblée extraordinaire a approuvé la réduction du capital de 2.600.000 francs à 650.000 francs et la réaugmentation à 1.300.000 francs par création de 6.500 actions de priorité.

Les parts ont été divisées en quarts et un nouveau conseil a été nommé.

Sur le tapis vert des conseils d'administration
SOCIÉTÉ DES MINES DE PLOMB ET DE ZINC DU Djebel-Oudiba (TUNISIE)
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1930)

Faute de quorum, l'assemblée ordinaire convoquée pour le 14 janvier n'a pu délibérer valablement et a été reportée à une date ultérieure.

Société de Djebel-Oudiba
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1930, p. 205)
[pas de html]

L'as. ord. qui avait été convoquée le 13 janvier a été remise à une date ultérieure, ce qui lui permettra vraisemblablement de statuer à la fois sur les comptes de 1928 et de 1929. À titre officieux, le président a déclaré aux act. présents que l'exploitation n'avait pas été reprise. La soc. se borne à faire effectuer des recherches avec prudence, sans résultat notable d'ailleurs. Le bilan, qui ne comporte pas de profits et pertes, se présente apuré et matérialise la réorganisation financière effectuée en décembre 1928.

Mines de pb et e zinc du Djebel-Oudiba
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1930, p. 521)
[pas de html]

L'ass. ord. qui s'est tenue le 16 juin a approuvé les comptes de l'ex. 1930 *[sic]* et le solde débiteur ressort à 23.968 fr. 60.

Les pertes ont été absorbées par les amortissements.

VALEURS NÉGOCIÉES « HORS COTE » (Suite)
(Renseignements indicatifs donnés sans garantie ni responsabilité)
(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1930)

Mines de Djebel-Oudiba

Plomb et Zinc : 13.000 Act. de 100 fr., 24.000 Parts ; divid. distrib., néant ; derniers cours : Act. 10, Part 20 ; 1928 p. ht. Act. 35, Part 60 ; p. bas. Act. 20, Part 40 ; 1929 Act. ..., Part ...

Annuaire industriel, 1938 [données généralement périmées depuis plusieurs années] :

DJEBEL-OUDIBA (Tunisie) (Soc. an. des mines de plomb et de zinc du), 43 bis, av. de Carthage, Tunis (Tunisie). Soc. an. cap. 2 millions fr. — Mines de Djebel-Oudiba.

Mines de plomb et de zinc. (01-Z-16751).
